

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VOGEL

Progrès du commerce de la France avec l'Angleterre depuis le traité du 23 janvier 1860

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 10-16

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__10_0

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

Progrès du commerce de la France avec l'Angleterre depuis le traité du 23 janvier 1860.

Un intérêt facile à comprendre s'attache, surtout depuis la conclusion du traité de 1860, à la constatation périodique des résultats d'un mouvement commercial de l'importance de celui qu'alimentent nos relations avec l'Angleterre. Ces relations tiennent la première place dans le mouvement général du commerce extérieur de la France, et il en est ainsi non-seulement depuis le traité, mais encore depuis 1848, année dans laquelle le chiffre de nos opérations avec la Grande-Bretagne commence à dépasser celui de notre commerce avec les États-Unis, plus élevé auparavant. Les tableaux publiés par l'administration des douanes françaises permettent de suivre très-exactement, année par année, depuis la Restauration, la marche de notre trafic avec les ports d'outre-Manche. Un résumé de ces données numériques, y compris celles de l'année 1864, dont il n'a encore paru qu'un état provisoire, donnera la mesure des progrès réalisés. Nous nous sommes plus particulièrement attaché à y faire ressortir et apprécier, non-seulement pour l'ensemble, mais aussi au point de vue distinct de l'accroissement du débouché des principaux produits de chacun des deux pays dans l'autre, les effets salutaires du régime libéral inauguré en 1860, régime dont l'épreuve générale est faite, il est vrai, mais dont la pratique peut encore suggérer d'utiles observations.

Voici d'abord les moyennes de l'ensemble de nos échanges, sans le numéraire et les métaux précieux en lingots, avec la Grande-Bretagne et toutes ses possessions d'Europe, depuis 1827 :

Moyennes annuelles des périodes.	Valeurs officielles en millions de francs.		
	Importation.	Exportation.	Totaux.
1827-1836	38.5	106.5	145.0
1837-1846	123.7	145.1	268.8
1847-1856	165.7	333.0	498.7
1857	173.8	(Valeurs réelles.) 383.7	557.5
1858	425.3	548.5	973.8
1859	370.5	576.2	946.7
1860	406.7	774.0	1,180.7
1861	454.2	806.4	1,260.6
1862	555.1	619.8	1,174.9
1863	656.1	834.2	1,490.3
1864	691.8	1,039.8	1,731.6
1864	692.1	1,165.8	1,857.9

Commerce spécial.

Moyennes.	Valeurs officielles en millions de francs.		
	Mises en consommation.	Produits français exportés.	Totaux.
1827 - 1836	22.2	65.4	87.6
1837 - 1846	80.4	97.2	177.6
1847 - 1857	110.2	239.7	349.9
		(Valeurs réelles.)	
	126.9	279.7	406.6
1857	321.6	386.7	708.3
1858	261.6	426.1	687.7
1859	278.2	591.3	869.5
1860	308.4	598.9	907.3
1861	438.1	456.4	894.5
1862	525.7	619.5	1,145.2
1863	592.6	799.6	1,392.2
1864	578.7	904.4	1,483.1

Si la somme de ces échanges, d'après les documents français, avait déjà doublé de 1827 à 1847, et même augmenté de plus de 160 p. 100 au commerce spécial, on l'a encore vue presque quintupler, depuis cette époque jusqu'à l'année de la conclusion du traité de commerce, ce qui la portait, dès 1860, au décuple du chiffre de 1827, et dénotait, au commerce spécial en particulier, une augmentation plus forte encore, dans le rapport de 1 à 12 $\frac{1}{2}$. De 1854 à 1860, nous trouvons un accroissement de 201,491,000 à 454,142,000 fr., soit de 125 p. 100 sur l'importation générale des ports anglais d'Europe en France, et de 536,644,000 à 806,387,000 fr., soit de 50 p. 100 sur l'exportation générale de France à destination de ces ports. Il est vrai que, d'après les tableaux anglais, la valeur de ces échanges ne se serait accrue, dans la même période, que de 6,440,000 liv. st. à 12,827,000, soit de 99 p. 100 pour les envois du Royaume-Uni en France, et de 14,308,000 liv. st. à 20,664,000, soit de 44 $\frac{1}{2}$ p. 100 pour ceux de la France aux ports d'outre-Manche, y compris les marchandises transbordées dans ces ports. A l'égard de l'exportation des produits nationaux en particulier, la proportion d'accroissement, de 1854 à 1860, a été, d'après les mêmes documents, de 65 $\frac{1}{2}$ p. 100 quant aux produits du sol et de l'industrie du Royaume-Uni expédiés en France, et de 68 p. 100 quant aux produits français envoyés aux ports britanniques d'Europe, c'est-à-dire presque la même de part et d'autre; mais déjà, depuis 1827, l'importance de ces envois respectifs s'était, de part et d'autre aussi, accrue dans le rapport de 1 à 7 au moins.

De 1847 à 1860, la continuité du progrès, pour l'ensemble de nos échanges avec l'Angleterre, ne subit des interruptions passagères qu'en 1854 et en 1858, sous l'influence de l'encombrement produit par la crise de l'année précédente, crise qui arrêta et fit temporairement fléchir les importations d'Angleterre en France, comme l'avaient fait aussi les désordres de février 1848 et les incertitudes de la situation politique de 1851. Dans les exportations de France pour les ports anglais, on constate un temps d'arrêt et de déclin de 1854 à 1855; elles ne reprennent véritablement leur élan qu'en 1859. Mais, pour l'Angleterre bien plus encore, le débouché, celui des provenances britanniques surtout, s'était réduit en France, par suite de la crise de 1857; c'est ce qui explique l'ardeur avec laquelle on poussait, de l'autre côté de la Manche, à l'ouverture des négociations qui aboutirent au traité du 23 janvier 1860.

Ce traité, sur les résultats duquel doit se concentrer surtout l'intérêt de cet aperçu, n'est entré, quoique partiellement appliqué depuis le second semestre 1860, pleinement en vigueur que du 1^{er} octobre 1861 au 1^{er} octobre 1864. C'est donc l'année 1859 qu'il faudrait, à la rigueur, prendre pour point de départ de nos comparaisons, pour pouvoir apprécier pleinement ses effets, un moment contrariés par un événement imprévu, la guerre d'Amérique. On sait que la première conséquence de cette guerre, la crise cotonnière, pèse encore sur l'industrie européenne, après avoir fait subir, par contre-coup, en 1861, à notre commerce avec l'Angleterre elle-même, une dépression considérable, mais heureusement passagère; car, dès l'année suivante, le mouvement de nos échanges avec ce pays, celui de nos exportations surtout, reprend un nouvel essor, plus puissant que jamais, dont témoignent en particulier les relevés suivants :

**MOUVEMENT DES PRINCIPAUX ARTICLES DU COMMERCE PROPRE DE LA FRANCE AVEC LES PORTS
BRITANNIQUES D'EUROPE, D'APRÈS LES TABLEAUX FRANÇAIS.**

1^o Articles importés pour la consommation française.

	1861.	1862.	1863.	1864.
Soie et bourre de soie (kilog.) . . .	2,055,000	2,204,000	2,379,000	1,820,000
Laine de toute sorte (k.)	14,867,000	11,219,000	17,417,000	18,172,000
Coton en laine (k.)	3,670,000	24,367,000	27,198,000	25,149,000
Lin teillé et étoupes (k.)	979,000	212,000	1,417,000	1,115,000
Jute en brins ou teillé (k.)	5,366,000	4,531,000	6,349,000	10,689,000
Poils de toute sorte (k.)	141,000	182,000	136,000	112,000
Fils de coton (k.)	611,000	1,630,000 ¹	4,892,000	4,714,000
— laine (k.)	98,000	507,000	736,000	692,000
— poil de chèvre (k.)	354,000	190,000	167,000	196,000
— lin et chanvre (k.)	525,000	362,000	683,000	308,000
— jute (k.)	346,000	146,000	»	2,000
Lainages (francs)	15,988,000	34,316,000	24,697,000	25,385,000
Cotonnades (f.)	8,217,000	12,351,000	6,519,000	7,162,000
Soieries (f.)	833,000	1,828,000	2,486,000	3,708,000
Tissus, passementeries et rubans de lin, de chanvre ou de jute (f.) . .	3,668,000	3,901,000	3,374,000	3,307,000
Châles et tissus de cachemire (f.) .	5,773,000	6,597,000	5,706,000	5,082,000
Houille crue et carbonisée (tonnes).	1,312,000	1,309,000	1,211,000	1,247,000
Fer, fonte et acier (t.)	112,427	219,821	139,000	31,113
Cuivre pur et allié (t.)	5,763	7,526	13,058	10,754
Étain (t.)	1,257	1,648	1,893	2,260
Outils et ouvrages en métaux (f.) . .	4,362,000	10,031,000	7,306,000	5,765,000
Machines et mécaniques (f.)	8,476,000	9,667,000	9,555,000	9,828,000
Peaux brutes (k.)	3,795,000	2,640,000	3,535,000	2,749,000
Pelleteries (f.)	950,000	994,000	1,006,000	1,617,000
Graines oléagineuses (f.)	10,500	2,100	2,200	3,300
Huiles fixes (t.)	13,300	9,700	6,600	9,200
Céréales (q. m.)	1,646,500	167,000	173,000	20,000
Farine de froment (quint. métr.) . .	282,000	13,000	17,000	800
Riz (t.)	10,200	4,100	11,700	4,100
Viandes fraîches et salées (t.) . . .	»	3,100	4,900	1,400
Café (k.)	1,541,000	4,003,000	5,181,000	5,208,000
Indigo (k.)	175,000	145,000	59,000	125,000
Cochenille (k.)	95,000	88,000	141,000	75,000
Poteries et verreries (f.)	574,000	1,791,000	1,831,000	1,278,000
Papier, livres et gravures (f.) . . .	919,000	1,299,000	1,657,000	1,357,000

1. Représentant en 1862 une valeur réelle de 7,264,000 fr.

2° Produits français exportés.

	1861.	1862.	1863.	1864.
Soieries (f.)	122,883,000	154,092,000	180,802,000	190,121,000
Lainages (f.)	45,035,000	65,374,000	86,311,000	95,026,000
Cotonnades (f.)	3,074,000	5,212,000	14,733,000	11,230,000
Tissus, passementeries et rubans de lin ou de chanvre (f.)	1,934,000	1,952,000	3,926,000	2,488,000
Vêtements et lingerie (f.)	7,009,000	9,571,000	11,882,000	14,032,000
Modes et fleurs artificielles (f.) . . .	1,972,000	3,213,000	5,636,000	7,984,000
Plumes de parure (f.)	4,183,000	6,373,000	4,843,000	4,641,000
Nattes et tresses de paille (f.) . . .	»	133,000	453,000	»
Peaux préparées (f.)	33,328,000	13,371,000	19,029,000	21,100,000
Ouvrages en peau ou en cuir (f.) . . .	16,804,000	28,747,000	36,924,000	42,405,000
Mercerie et boutons (f.)	16,804,000	31,535,000	40,871,000	52,401,000
Orfèvrerie et bijouterie (f.)	3,527,000	3,122,000	2,589,000	2,904,000
Horlogerie (f.)	940,000	1,798,000	3,105,000	3,981,000
Soie et bourre de soie (k.)	230,000	606,000	907,000	725,000
Laines et déchets (k.)	846,000	2,591,000	1,623,000	2,409,000
Lin teillé et étoupes (k.)	938,000	3,557,000	2,424,000	1,646,000
Garance (k.)	1,941,000	2,472,000	3,747,000	4,218,000
Garancine (k.)	750,000	1,131,000	1,185,000	1,364,000
Corail (f.)	400,000	480,000	753,000	308,000
Céréales (q. m.)	316,000	756,000	1,305,000	990,000
Farine de froment (q. m.)	94,000	13,000	1,305,000	990,000
Bestiaux et porcs (têtes)	38,099	31,499	33,017	65,107
Viandes (k.)	1,150,000	1,014,000	1,073,000	1,190,000
Beurre salé (k.)	7,167,000	7,343,000	7,647,000	10,750,000
Œufs de volaille et gibier (k.) . . .	12,955,000	13,800,000	18,363,000	22,094,000
Poisson mariné ou à l'huile (f.) . . .	2,809,000	2,408,000	4,148,000	3,105,000
Fruits de table et oléagineux (f.) . . .	8,635,000	6,188,000	19,057,000	15,258,000
Légumes secs (q. m.)	22,000	81,000	108,000	115,000
Graines à ensemençer (q. m.)	49,000	65,000	62,000	99,000
Huiles de toute sorte (q. m.)	8,000	8,000	21,000	15,000
Eaux-de-vie, esprits et liqueurs (h.)	78,000	86,000	105,000	148,000
Vins (hectol.)	118,000	124,000	114,000	156,000
Sucre brut de betterave et autre (k.)	2,246,000	8,008,000	9,128,000	5,412,000
Tourteaux de graines oléagineuses (k.)	30,058,000	34,254,000	22,344,000	26,198,000
Outils et ouvrages en métaux (f.) . . .	4,921,000	7,163,000	9,831,000	8,489,000
Poteries et verreries (f.)	3,211,000	3,740,000	4,822,000	5,571,000
Papier, livres et gravures (f.)	3,962,000	6,541,000	7,304,000	8,684,000

Parmi les produits français envoyés sur le marché britannique en 1863, nos vins figuraient pour 33,073,000 fr., nos eaux-de-vie et esprits pour 38,834,000, le beurre pour 20,264,000, les œufs pour 22,954,000, les céréales pour 21,024,000, les soies pour 26,575,000, la résine pour 19,778,000, les laines, déchets et laines vieilles pour 6,972,000 (9,442,000 en 1862), les graines à ensemençer pour 7,412,000, les tourteaux pour 4,661,000 (7,410,000 en 1862), les poils de toute sorte pour 10,640,000, le sucre brut indigène pour 5,933,000, le sucre raffiné pour 6,622,000, le sulfate de quinine pour 4,748,000, les légumes secs pour 4,871,000, les bestiaux de toute espèce pour 5,205,000, le lin teillé et les étoupes pour 4,242,000. Quant aux autres articles français, les chiffres de l'exportation ont varié entre 3 et 4 millions de francs pour les pommes de terre, la garance, la garancine, les huiles, etc.; entre 2 1/2 et 3 pour le cuivre et le minerai de cuivre; entre 1 et 2 pour la parfumerie, la vannerie, les instruments de musique, les ouvrages en caoutchouc et en gutta-percha, l'or battu et filé, les viandes fraîches et salées, les peaux brutes, les bois communs, etc.; les médicaments, les meubles, les couleurs, le houblon, etc., n'ont pas atteint un million de francs.

Les articles qui alimentent le plus largement le transit et les entrepôts sont, de la part de l'Angleterre, les soies, le coton brut, des tissus de toute espèce, les châles de cachemire, les fers, etc., à destination de la Suisse, de l'Allemagne, de la Belgique et de l'Italie; de la part de la France, à destination de l'Angleterre, les soies et soieries, l'orfèvrerie, la bijouterie et l'horlogerie, les étoffes de coton et de laine, les nattes et tresses de paille, l'huile d'olive, le houblon, etc., provenant de ces différentes contrées, les blés et farines, le sucre et les peaux brutes de nos entrepôts. Il faut mentionner, en outre, comme un fait exceptionnel, qui s'explique par la spéculation sur les cotons, pendant la crise, le renvoi de 2,542,000 kilogrammes de cette matière première, représentant une valeur de 9,658,000 fr. sur le marché anglais, en 1862, et de 878,000 kilogrammes, évalués à 4,215,000 fr. en 1863.

Mais écartons le transit pour ne nous occuper que des opérations de notre commerce propre avec les ports britanniques, qui se sont élevées, sous le régime du traité, de 278 millions de francs en 1859, à 592 $\frac{1}{2}$ en 1863, pour les articles entrés dans notre consommation, et de 591 $\frac{1}{2}$ à 799 $\frac{1}{2}$ dans le même intervalle, pour l'exportation des produits français. Ces chiffres se répartissaient ainsi :

1° A l'importation en France.

	1859.	1862.	1863.	1864.
Dentrées	12,208,000 ^f	25,110,000 ^f	33,937,000 ^f	26,935,000 ^f
Matières premières	249,958,000	401,006,000	475,532,000	461,970,000
Objets manufacturés	16,059,000	99,540,000	83,177,000	89,803,000
Totaux	278,225,000	525,656,000	592,646,000	578,708,000

2° A l'exportation de France.

	1859.	1862.	1863.	1864.
Produits naturels	282,201,000 ^f	261,759,000 ^f	333,169,000 ^f	382,467,000 ^f
Produits manufacturés	309,076,000	357,766,000	466,445,000	521,974,000
Totaux	591,277,000	619,525,000	799,614,000	904,441,000

La progression a été constante à l'importation, tandis qu'à l'exportation de France, elle a subi, en 1861, un recul expliqué plus haut. Dans les envois d'outre-Manche, pour la consommation française, on constate, jusqu'en 1862, un accroissement considérable sur les fils de coton et de laine, les tissus de toute espèce, les lainages principalement, les fers et autres métaux bruts et ouvrés, les machines, la houille, etc., ainsi que sur les matières premières des industries textiles. Il devait en être ainsi après l'affranchissement douanier des principales de ces matières et la levée des prohibitions sur les articles manufacturés. Mais, en 1863, l'augmentation, loin de persister sur ces articles, se change en une diminution et ne continue à progresser que sur les denrées et les matières premières.

En somme, la totalité même des envois de produits du sol et de l'industrie du Royaume-Uni se serait, d'après les états du *Board of Trade*, élevée de 119 millions de francs, en 1859, à 230 $\frac{1}{2}$ en 1862, et aurait ainsi presque doublé en quatre ans, mais pour rétrograder, l'année suivante, à 216 $\frac{1}{2}$ millions. Ainsi, l'industrie française n'a pas eu sérieusement à se plaindre de cette invasion tant redoutée du marché français par les produits britanniques, dont la concurrence n'a pas dépassé les proportions d'une demande très-raisonnable, qui ne s'est même pas soutenue en

1863. Le fantôme s'est évanoui. Des deux côtés de la Manche, l'habitude et les préférences, dérivant du goût national, ont conservé leur empire et exercé leur pouvoir modérateur sur les entraînements de la spéculation. Remarquons, à ce sujet, que l'excellente faïence anglaise commence à obtenir, en France, une faveur méritée, sans que nos fabricants de porcelaine s'en alarment.

En général, ce sont les marchandises d'entrepôt et de transit, le coton, les soies de Chine, les laines coloniales, les cafés, qui ont le plus largement profité des facilités de débit que le commerce britannique a obtenues pour ses exportations sur le marché français. On peut même dire que, jusqu'à présent, les résultats du traité ont mis beaucoup plus en relief, chez nous, l'habileté mercantile et la supériorité maritime de nos voisins que leur supériorité industrielle. Londres et Liverpool tendent, en effet, de plus en plus, depuis la crise cotonnière, à devenir, pour la France elle-même, les grands marchés d'approvisionnement en produits des autres parties du monde.

La France tire de la houille et du fer de presque tous les ports à charbon de la côte nord-est de l'Angleterre, tels que Newcastle, Shields, Sunderland, Blyth, Middlesborough, Hartlepool, Seaham et Stockton, ainsi que Hull, Grimsby et Goole, dans le Yorkshire; des ports gallois de Llanelly, Cardiff et Swansea, sur le canal de Bristol; de Liverpool, dans le Lancashire, et de Glasgow et Grangemouth, en Écosse. Il est seulement à regretter que ce ne soit pas notre propre marine, mais le pavillon anglais qui bénéficie du fret des neuf dixièmes des houilles de Newcastle et des cinq huitièmes de celles de Sunderland, chargées pour France, la plupart de nos caboteurs de la Manche trouvant les ports voisins du pays de Galles plus à leur portée, pour ces chargements, que les ports éloignés du Northumberland, où les armateurs de navires d'une forte capacité auraient cependant beaucoup plus de chances de profit.

En reportant ses regards sur la marche de l'exportation française pour les ports britanniques, on trouve que l'accroissement a porté tout entier sur les produits de nos manufactures, et qu'elles ont soutenu, sans désavantage, la concurrence réputée si menaçante de l'industrie britannique.

Notre industrie lainière est une des branches dont le débouché a le plus gagné; la manufacture de Roubaix, si effrayée d'abord, une de celles qui ont le plus travaillé pour l'Angleterre. Il y a des progrès semblables à constater pour tous nos envois de vêtements confectionnés, de modes et d'articles de Paris, de gants et d'autres ouvrages en peau, de mercerie, de bronzes et de pendules, de porcelaines et de verreries, de papeterie et de livres, ainsi que de soies, de laines, nouvelles et vieilles, de lins, de garance et de garancine. L'exportation de nos soieries, en partie destinées pour les États-Unis, a été enrayée, il est vrai, par la guerre d'Amérique; mais, avec l'importation du jute, s'est naturalisée, en France, une industrie nouvelle, à laquelle le commerce de Dundee, centre principal de cette fabrication, en Écosse, a dû recourir pour satisfaire à la demande de plus en plus forte des fils de jute. Il est arrivé de même que les constructeurs d'Écosse ont dû demander à nos maîtres de forges certaines qualités de tôles et de plaques de fer, dans la fabrication desquelles la supériorité appartient aux usines françaises. Quant à notre industrie cotonnière, elle s'est trouvée garantie de tout dommage, de la part de la concurrence anglaise, par la crise cotonnière elle-même, qui a mis un frein à tout débordement excessif de cotonnades de ce côté, pendant qu'à la faveur d'une

importation croissante de machines et de fers à bon marché, toutes les branches de la filature et de la manufacture, en France, ont pu procéder au renouvellement complet de leur outillage.

L'exportation de nos eaux-de-vie n'avait d'abord progressé que lentement, comme celle de nos vins, la vente de ces deux articles, d'une importance capitale, s'étant trouvée limitée, en Angleterre, par l'approvisionnement excessif qui y avait été fait du premier en 1859 et du second en 1860, ainsi que par la consommation toujours croissante en France même. On ne change pas d'un jour à l'autre les habitudes d'un peuple, et les vins ne sont pas encore sortis, chez nos voisins, de la catégorie des boissons de luxe.

Aujourd'hui, cependant, on peut dire que les vins de France sont, avec les crus des bords du Rhin, ceux qui ont le plus profité des dégrèvements du tarif anglais. Mais, pour élargir de plus en plus cet important débouché, il convient d'étudier attentivement et de satisfaire loyalement les besoins du pays. Nos crus du Midi, convenablement préparés, mis en bouteilles et expédiés en paniers ou en caisses, autant que possible par la voie de mer, sont certainement appelés à réussir dans la Grande-Bretagne. Il conviendrait aussi que l'on ne dirigeât pas les envois exclusivement sur Londres et Liverpool; mais également sur d'autres points de l'Angleterre, les ports des comtés de Durham et de Northumberland, par exemple, où il se fait une grande consommation de vins français, bien qu'ils y arrivent encore, par l'intermédiaire de Londres, chargés d'un double fret. Enfin, il est à regretter que, jusqu'ici, le commerce des vins n'ait pas été fait, dans ce pays, par les maisons françaises et de manière à provoquer directement l'extension de la consommation. En outre, la France, pour une multitude de denrées alimentaires, est devenue, en quelque sorte, la providence de la gastronomie anglaise. L'augmentation de nos envois de beurre et d'œufs, de légumes et de fruits de toute espèce, ainsi que de poisson mariné, en témoigne. Le sucre brut de betterave aussi a formé, en 1860 notamment, un objet très-considérable de notre commerce d'exportation pour la Grande-Bretagne. De même, nos grains et farines, dans les années de bons rendements, acquièrent un grand intérêt pour la navigation française, à destination de Liverpool surtout, et des récoltes abondantes peuvent rendre à nos envois de céréales et de bestiaux l'importance qu'ils avaient en 1859 et 1860. Ce sont, toutefois, nos articles de luxe, tant en vins supérieurs ou de qualité intermédiaire, mais purs et fortement colorés, en spiritueux et en comestibles fins, qu'en objets manufacturés, auxquels une faveur croissante paraît assurée chez nos voisins, et qu'il faut considérer comme l'élément d'échange, avec eux, le plus susceptible d'un grand développement, sous le régime des dispositions libérales du traité.

(La fin au prochain numéro.)